

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 novembre 2011

---

**TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE ET  
PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS - (n° 3866)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 6

présenté par  
M. de Rugy-----  
**ARTICLE PREMIER**

Supprimer l'alinéa 7.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ainsi que son président l'a confirmé à l'occasion de son audition, la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques dispose d'ores et déjà des reçus-dons, qui lui sont adressés par l'ensemble des partis politiques.